



PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

## Promouvoir et soutenir oui, mais pas à n'importe quelles conditions !

La promotion économique du Canton du Jura a pour principale mission de « susciter et soutenir le développement de l'économie cantonale jurassienne, à travers la diversification, la modernisation, l'innovation d'entreprises existantes mais aussi l'implantation et la création de nouvelles entreprises. ».

Si cette mission est tout à fait louable, force est de constater qu'en de bien trop nombreuses occasions ces dernières années, des entreprises soutenues par la promotion économique du Canton du Jura n'ont pas assumé leurs responsabilités sociales.

Les belles promesses, notamment financières, ne suffisent malheureusement pas toujours. Au final, c'est ainsi très souvent les salariés qui font les frais de ces promesses non tenues, tout cela avec le soutien de l'État.

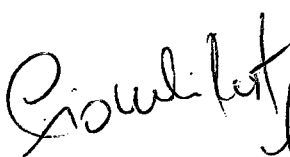
Nous osons bien entendu espérer que de telles situations ne sont pas la volonté de l'État. Néanmoins, les enjeux sociaux étant considérables, nous estimons que dans le cadre d'une économie globalisée, il est du devoir de l'État de mettre en place un certain nombre de garde-fous afin d'éviter que ce genre de situations ne se répètent à l'avenir.

Aussi, le groupe socialiste demande que :

- 1) Les dossiers d'entreprises susceptibles d'être soutenues par la promotion économique soient présentés aux partenaires sociaux. Ceux-ci ont la possibilité de suggérer des conditions et des aménagements avant l'octroi d'une aide quelconque ;
- 2) Si l'État octroie une aide quelconque à une entreprise, il exigera en retour un contrôle systématique des salaires pratiqués durant toute la durée de l'aide. Il sera notamment porté une attention particulière aux questions d'égalité salariale entre hommes et femmes mais également aux pratiques salariales de manière plus générale.

Le responsable :

  
Loïc Dobler

  
Delémont, le 23 mars 2011

